

L'Éveil et La Concorde - Actualités

Le député Benoit Charette désigné au sein de la Commission de la culture



Publié le 23 Janvier 2009
Martin Leclerc

À l'Assemblée nationale

Le nouveau député provincial de Deux-Montagnes, Benoit Charette, élu le 8 décembre dernier, s'est vu confier d'importantes responsabilités au sein de l'aile parlementaire du Parti québécois. Il a été désigné au sein de la Mission sociale, de la Mission jeunesse de son parti politique ainsi que de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale.

Sujets : [Assemblée nationale](#) , [Québec](#) , [Chemin de la Grande-Côte](#) , [Saint-Eustache](#)

La Commission de la culture fait partie d'un ensemble de dix commissions permanentes qui étudient les projets de loi, les crédits budgétaires ainsi que les orientations, les activités et la gestion des organismes publics. Les dossiers traités par cette commission sont la culture, la communication, les communautés culturelles, l'immigration et les relations avec les citoyens. Élément central des institutions parlementaires, la Commission est l'unité de base par laquelle une dizaine de députés exercent, au nom de l'Assemblée nationale, la double fonction de législation et de contrôle. «Je suis très enthousiaste à l'idée de participer à la Commission de la culture. On y traitera des dossiers qui font la richesse de notre nation, mais aussi d'immigration et de communautés culturelles, des éléments essentiels pour façonner le Québec de demain», a mentionné le député Benoit Charette.

Pour ce qui est de la Mission sociale et Mission jeunesse, il a commenté ainsi: «Les deux missions ont pour but de développer et de maintenir des relations avec les différents milieux de vie qui animent la société québécoise. C'est un outil à la fois original et pratique que nous nous donnons comme formation politique afin de demeurer brancher sur les attentes et les besoins de la population et des organisations.»

Benoit Charette est ainsi désigné comme représentant officiel auprès de la communauté haïtienne et des organisations destinées aux 16-35 ans comme les Carrefours jeunesse-emploi et les Forums jeunesse. «Je suis, ajoute-t-il, très honoré de la confiance que me témoigne notre chef Pauline Marois. Elle m'a confié des dossiers qui rejoignent mon parcours professionnel et personnel. C'est avec fierté que je relèverai ces nouveaux défis.»

Bureau de circonscription

Depuis le début de janvier, le député Charette a érigé son bureau de circonscription électorale au même endroit que ses prédécesseurs, nommément Hélène Robert et Lucie Leblanc. L'adresse est le 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 105, à Saint-Eustache. Le numéro de téléphone est le 450-623-4963. «J'ai choisi de maintenir le bureau de circonscription au même endroit. Il est très bien positionné et accessible à tous. Comme personnel politique, je me suis entouré de gens qui me ressemblent et qui partagent le même enthousiasme à servir leurs concitoyennes et leurs concitoyens. Les élections sont derrière nous, et je suis d'abord le député de tous les électeurs», a terminé le député de Deux-Montagnes.



(Photo Michel Chartrand) - Le nouveau député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, est entouré de son personnel. Il s'agit de Nicole Steben, attachée politique principale, Michel Noël, attaché politique, et Jocelyne Goyette, adjointe administrative